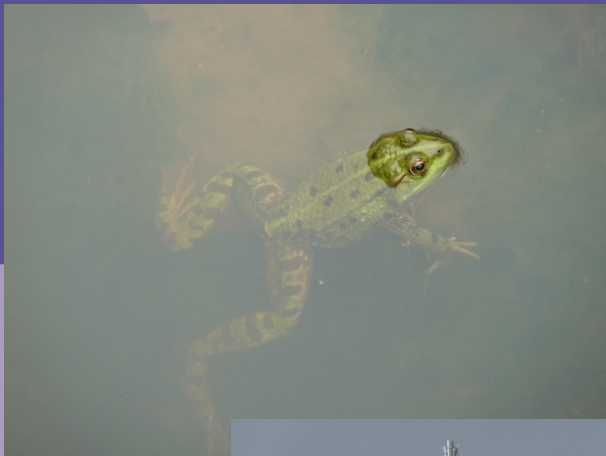


Zones humides et aménagement urbain

Exemples d'écoquartiers de l'agglomération nantaise



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Ouest
O. Hautbois

Plan “Ville durable”

- Lancement du Plan “Ville durable” (22 octobre 2008)
 - Dans la continuité des engagements du Grenelle (préserver la biodiversité et les masses d'eau)
 - Vise “à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville”.
 - A vocation à mettre en valeur les opérations exemplaires d'aménagement déjà engagées et à susciter la réalisation de nouvelles opérations.
- 4 initiatives :
 - La démarche EcoCités
 - Le concours EcoQuartiers
 - L'appel à projet « transports collectifs »
 - Le Plan Restaurer et valoriser la nature en ville

Définition «Ecoquartier »

(JORF n°43 du 19/02/2012 : Vocabulaire de l'environnement)

Zone urbaine aménagée et gérée selon des objectifs et des pratiques de développement durable qui appellent l'engagement de l'ensemble de ses habitants.

→ l'EcoQuartier est un levier vers la ville durable

Concours EcoQuartier

Concours Ecoquartiers 2009 : 160 dossiers déposés

- 44 dossiers ont axé leur intérêt pour la thématique eau et 43 sur la biodiversité.
- 8 dossiers en Région Pays de la Loire dont 3 opérations lauréates dans l'agglomération nantaise.

Concours Ecoquartiers 2011 : 393 dossiers déposés

- 33 dossiers en Région Pays de la Loire dont 13 en Loire-Atlantique
- 2 lauréats Palmarès territoires stratégiques - Petite Ville
 - ➔ Clisson (44) - EcoQuartier du Champ de Foire
 - ➔ Guérande (44) - ZAC Maison Neuve



Grille EcoQuartier 2010-2011

Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préservation des ressources et adaptation au changement climatique
1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6. Promouvoir le vivre-ensemble	11. Assurer la mixité fonctionnelle	16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
2. Bien situer et définir son projet	7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables	18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5. Pérenniser la démarche	10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville

Exemples d'écoquartiers de l'agglomération nantaise

→ Nantes

- Ecoquartier de la Prairie au Duc
(Palmarès 2009 Biodiversité / Nature en ville)

- ZAC Bottière Chénaie
(Palmarès 2009 Formes urbaines)

→ La Chapelle sur Erdre

ZAC des Perrières

(Palmarès 2009 Biodiversité / Nature en ville)



Angélique de l'Estuaire

Ecoquartier de la Prairie-au-Duc (Nantes)



La Prairie au Duc – Nantes (44)

Équipe : Maîtrise d'ouvrage : SAMOA

Architectes / Urbanistes : Atelier Ile de Nantes (Chemetoff)

BET : Groupe Etude (VRD et Hydro)

AMO Energie / Thermique : Pouget Consultants



- Le quartier Prairie au Duc s'inscrit dans le cadre du projet global Ile de Nantes.
- Approche de reconquête du site des chantiers navals : Projet de parc contemporain ouvert sur la Loire (18 ha).
- Le programme comportera à terme 380 logements, 18000m² SHON d'équipement, 13000m² SHON de bureaux, ainsi que 7000 m² de commerces et services.
- Le projet vise à renforcer le développement de la nature dans la ville sur un site autrefois minéral.
- Cette renaturation urbaine s'accompagne aussi d'une mise en scène de la biodiversité.

Des espaces de jardins secs, exotiques, humides, vaseux ont été créés offrant à la flore et à la faune des espaces différenciés pour se développer.



Création d'une nature en ville développée sous de nombreux angles :

- Préservation et valorisation des végétaux existants
- Prise en compte des espèces protégées (Angélique de l'Estuaire)
- Recherche de continuité écologique
- Sensibilisation du public
- Appui pédagogique à l'école

dans une démarche de réappropriation collective de l'Estuaire de la Loire



ZAC Bottière Chénaie (Nantes)

Équipe : Autorité concédente : ville de Nantes
Aménageur : Nantes Métropole Aménagement
Architecte-urbaniste : JP Pranas-Descours, atelier Bruel Delmar (paysagiste) / BET : SCE (VRD), Confluences (hydraulique)

- Le projet se situe à la limite Est de la commune dans le quartier de Doulon.
- Création d'un quartier neuf (ancienne friche maraîchère) au sein du tissu urbain existant sur 35 ha.
- Le projet prévoit une mixité fonctionnelle avec 1600 logements (30 % de logements sociaux et 40% de logements « abordables »), des commerces et des équipements publics (parc 5 ha, médiathèque, école..).



Vallon du ru des Gohards (vue aérienne 1952)



source Plaquette Nantes Métropole Aménagement

Réouverture du Ru des Gohards

- Reconstitution du vallon du ruisseau sur son ancien cours (350m)
- Rôle épurateur
- Une végétation naturelle qui reprend le dessus.



Ancien busage du ru



Ru des Gohards ouvert



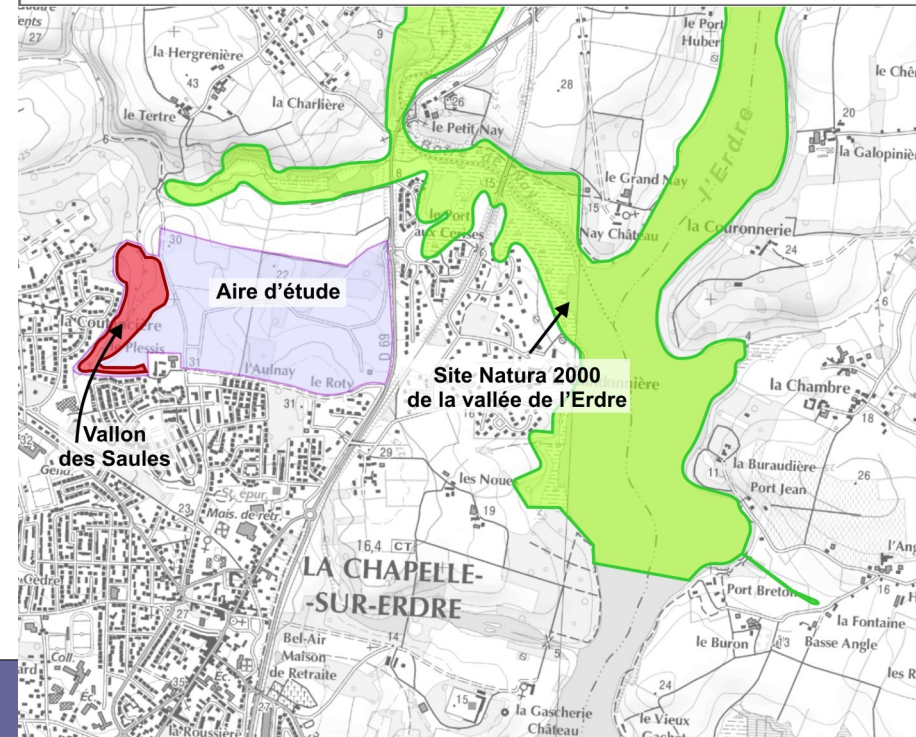
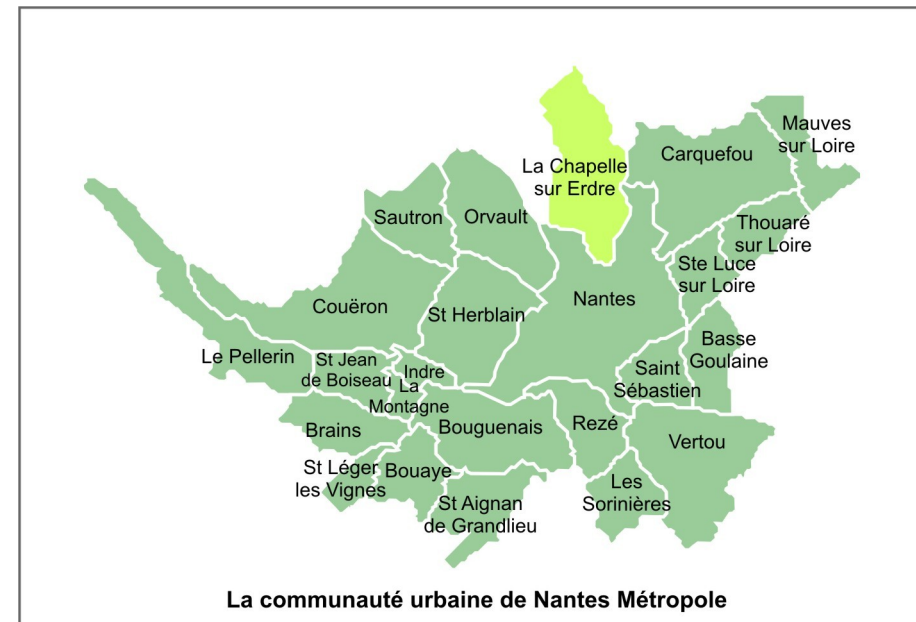
Ru des Gohards ouvert



La Chapelle sur Erdre : ZAC des Perrières

Équipe : Autorité Concédante : commune de la Chapelle sur Erdre
Aménageur : SELA
Maîtrise d'œuvre urbaine: GRUMEAU et MAIORE, Agence Sixième Rue
BET : SOGRE AH, K. HUON, L. TONNAU

- Projet situé au nord de l'agglomération nantaise. Secteur à forte croissance démographique depuis les années 1970. 70% des espaces ne sont pas urbanisés dont 30 % espaces naturels
- Ce projet constitue une extension nord du centre-ville communal, sur une superficie de 51 ha (dont 20 ha d'espaces verts),
- 1050 nouveaux logements dont 40 % de logements sociaux
- Valorisation des espaces naturels : une zone inondable, le Vallon des Saules qui est conservée en prairie humide



Un projet prononcé « vert et bleu »

- De nombreuses études préalables (pédologie, hydro, hydrogéologiques, végétation, faune..)
- Réflexion d'aménagement basée sur le patrimoine naturel (réseau hydrographique existant, trame bocagère..)
- Présence d'une diversité de milieux humides



LE PARTI PAYSAGER DE LA ZAC



Source : Cabinet Desormeaux

Le vallon des Saules (prairies humides, mares)



Source Cabinet Desormeaux

Le bois humide d'en bas



Le parc (mare)

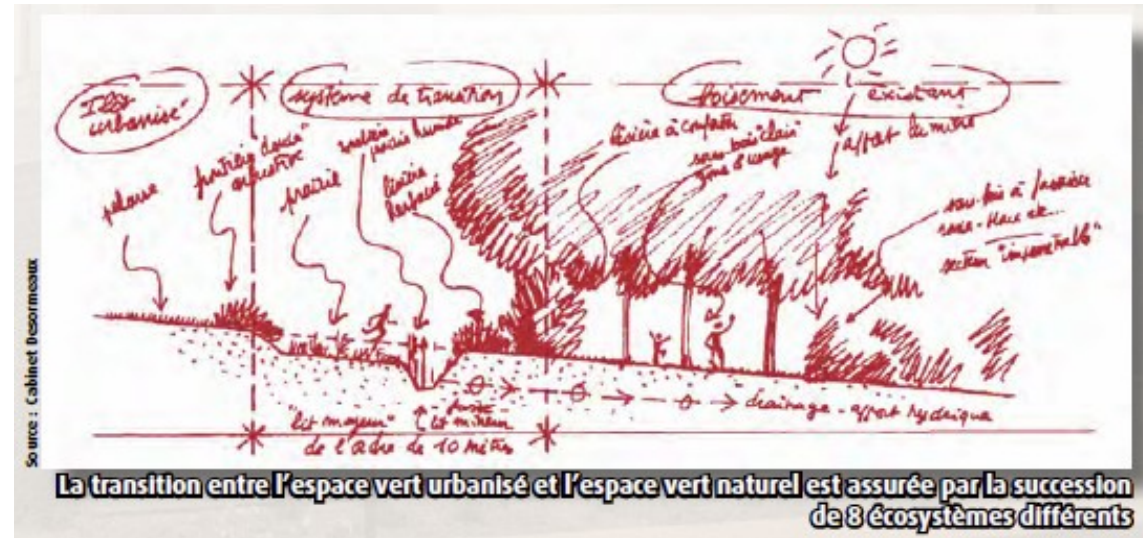


La Chapelle sur Erdre : ZAC des Perrières



Le parti d'aménagement a permis d'avoir :

- une diversité des sols (sec, humide..)
- une diversité des biotopes (bois humide, prairies, mares)



dans une démarche de préservation, de valorisation de la biodiversité



Agrion de Mercure



Osmonde Royale

Conclusion

La démarche Ecoquartier, une approche favorable...

→ Travail transversal, études spécialisées, appui d'experts, participation citoyenne...

3 remarques :

- Vigilance sur la nature du site du projet (reconquête de friches urbaines...)
- Une meilleure prise en compte du milieu récepteur (diagnostic, référence zéro...)
- Quid de l'évaluation ?

Pour en savoir plus...

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-EcoQuartier,3863-.html>